



MAIRIE DE  
**GUESNAIN**  
(NORD)

**ARRETE TEMPORAIRE PORTANT SUR  
L'INTERDICTION DE STATIONNER ET DE CIRCULER  
DANS LA RUE FRANCOIS BACQUET.**

Arrêté de Police N°78/2018 du **24 octobre 2018**

Le Maire de la commune de GUESNAIN

Vu l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités  
Territoriales

Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures  
de nature à assurer le bon ordre et la sécurité lors de  
l'organisation des festivités de Noël, le **Samedi 15  
décembre 2018** sur le parking de la Mairie rue François  
Bacquet.

**ARRETE**

**Article 1**

Le stationnement des véhicules de toutes catégories et la  
circulation seront interdits le samedi 15 décembre 2018 de 16H30  
à 20H00 dans la rue François Bacquet,.

**Article 2**

Des barrières ainsi qu'une déviation seront mises en place par  
les services municipaux aux endroits suivants :

- rue Jean Jaurès au croisement de la rue François Bacquet
- rue François Bacquet au niveau du rond point croisement de la  
rue Fransisco Ferrer et Oscar Desmaretz

**Article 3**

Madame la Directrice Générale des Services  
Monsieur le Responsable des services techniques  
Madame le Commissaire Divisionnaire, chef de district de police  
de DOUAI sont chargés chacun en ce qui le concerne de  
l'application du présent arrêté.

Fait à GUESNAIN, le 24 octobre 2018

Le Maire,  
Maryline Lucas

